



Commune de FLORENVILLE

WALLONIE
AVIS D'ENQUETE - Cartographie de l'éolien en Wallonie

Par décision du 11 juillet 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement des modifications au cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie, de même qu'à la cartographie décrivant les endroits les mieux situés pour leur implantation.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont, outre la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, objet de l'enquête :

- La carte des lots croisée avec les zones favorables, à différentes échelles ;
- Une fiche synoptique par commune ;
- Le dossier méthodologique ;
- Le rapport sur les incidences environnementales ;
- Le cadre de référence.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Florenville à partir du 16 septembre 2013

<u>Date de l'affichage de la demande :</u>	<u>Date d'ouverture de l'enquête :</u>	<u>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</u>	<u>Les observations écrites peuvent être adressées à l'</u>
09 septembre 2013	16 septembre 2013	Administration Communale Le 30 octobre 2013 à 11 h	Administration Communale Rue du Château n° 5 6820 Florenville

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://spw.wallonie.be/dgo4/eolien> et à l'administration communale sise rue du Château n°5 à 6820 Florenville, Service des Travaux, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ;

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Patricia Rober, Service des Travaux, Tél : 061/32.51.79

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 30 octobre 2013 par courrier électronique à l'adresse Eolien.dgo4@spw.wallonie.be, par télécopie au 061/23.38.52, par courrier ordinaire à l'Administration Communale.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous auprès de : Patricia Rober, 061/32.51.79, patricia.rober@florenville.be

La Directrice générale,

(sé) R. STRUELENS

La Bourgmestre,

(sé) S. THEODORE